

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE JANAILLAT

Année 2009, N° 02

Commune jumelée avec ENNERY

Avril 2009

Editorial du maire Didier Denis

Voici donc le second numéro de notre lettre d'information. Nous avons attendu le vote du compte administratif et du budget pour le faire paraître, permettant de fait à chacun de prendre connaissance de l'utilisation de l'argent public. Bien sûr, tous les comptes ne peuvent être détaillés dans une publication de ce genre, mais chacun pourra constater qu'une gestion rigoureuse est indispensable, nos marges de manœuvre étant faibles.

Vous trouverez aussi dans cette lettre le calendrier des manifestations organisées par nos associations, ainsi qu'une présentation plus détaillée de l'une d'elles.

Je souhaite aussi réparer un oubli : notre premier numéro mentionnait les associations de la commune, et nous avons omis l'association des anciens combattants. Que ses adhérents et sa nouvelle présidente Edith ALEONARD, veuillent bien nous en excuser. Nous rendons d'ailleurs dans ce bulletin un hommage appuyé à Jean ALEONARD, président de cette association durant plus de vingt ans, et qui nous a quittés à l'automne dernier.

Nous avons essayé de tenir compte des remarques qui ont pu nous être faites sur le contenu de notre bulletin. N'hésitez donc pas à nous dire ce que vous en pensez.

Le conseil municipal, le maire et les adjoints, ainsi que les employés municipaux sont au service de nos concitoyens. Tous ensemble, nous espérons vous apporter, dans la mesure de nos moyens, un maximum de satisfaction dans la vie quotidienne.

Je termine cet article par une note personnelle : à la rentrée de septembre prochain, je cesserai mes fonctions à la MGEN, et reprendrai un poste d'enseignant du premier degré. Cela aura pour conséquence municipale de reporter ma permanence à la mairie du jeudi après-midi au mercredi matin.

Budget 2009: le conseil municipal a voté le budget suivant :

Chaque année, avant le 31 mars, le conseil municipal examine les comptes communaux de l'année précédente (compte administratif) et vote le budget de l'année en cours. Il procède de même pour le budget spécifique du service de l'eau.

Voici quelques éléments de ces comptes :

Compte administratif 2008 pour le budget communal

La section de fonctionnement dégage un résultat excédentaire de 6 857 €, qui s'ajoute au résultat 2007 de 141 312 €. Les recettes ont été de 243 967 € et les dépenses de 237 110 €. Parmi les recettes, nous trouvons les dotations et participation, le produit des impôts, les loyers des logements communaux et quelques recettes annexes. Les dépenses sont principalement constituées des charges de personnel, des charges à caractère général (dont la voirie), des charges de gestion courante (dont la contribution communale au service départemental d'incendie et de secours) ainsi que des intérêts des emprunts en cours.

La section d'investissement fait apparaître un déficit de 9 490 €, pour un montant des recettes de 46 803 € et un montant des dépenses de 56 293 €. Les recettes sont constituées par un virement de la section de fonctionnement, les subventions et la récupération d'une partie de la TVA versée pour des travaux ou des acquisitions réalisées en 2006. Les dépenses concernent les travaux relatifs aux bâtiments communaux, les acquisitions de matériels amortissables et le capital des emprunts en cours.

Compte administratif 2008 pour le budget du service des eaux.

Nous retrouvons là aussi la section d'investissement, qui dégage un excédent de 7 284 €, et la section d'investissement qui dégage elle aussi un excédent de 9 496 €.

Les recettes de la section de fonctionnement sont constituées en quasi-totalité par les produits de la vente de l'eau. Les dépenses concernent le coût des analyses, les intérêts des emprunts en cours, et l'acquisition de matériel nécessaire au réseau (vannes, compteurs, etc.)

Nous retrouvons en section d'investissement, en recettes les subventions et la récupération de la TVA, et en dépenses le capital des emprunts et les travaux exécutés sur le réseau.

Budget communal 2009

Le budget est présenté en équilibre, tant en fonctionnement qu'en investissement.

La section de fonctionnement est donc budgétée à hauteur de 344 285 €.

Les recettes sont comme chaque année constituées par les dotations et participations, en légère baisse (125 581 €), les impôts et taxes (96 383 €), les produits des loyers et autres produits divers, auxquelles il convient de rajouter le résultat excédentaire 2008 de 108 285 €.

Nous trouvons en dépenses les charges à caractère général (152 315 €) dont l'entretien des voies et réseaux, les combustibles, les fournitures administratives ou le petit équipement. Les charges de personnel s'élèvent à 94 450 €, puis viennent les charges de gestion courante (32 801 €) et enfin les charges financières (intérêts des emprunts) pour 2 619 €.

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 220 824 €.

En recettes, nous retrouvons un versement de la section d'investissement pour 62 000 €, les subventions prévues en fonction des travaux en cours pour 25 237 €, la récupération de TVA pour 4 094 €, ainsi qu'un emprunt réalisé afin de financer l'acquisition de matériel (90 000 €). La différence correspond aux sommes nécessaires à compenser le déficit cumulé (il s'agit d'une écriture d'ordre que nous retrouvons aussi en dépenses).

En dépenses, nous retrouvons la valeur du matériel à acquérir (90 000 €), le coût des travaux en cours dans le bâtiment de l'ancienne école et le capital des emprunts en cours.

Budget 2009 du service des eaux

La section de fonctionnement est équilibrée à hauteur de 57 822 € en dépenses et en recettes.

Nous retrouvons en recettes le produit de la vente de l'eau (37 000 €), ainsi que l'excédent cumulé (14 159 €). Le solde correspond à une écriture d'ordre relative aux amortissements (compensée par la même somme en dépenses).

Les dépenses sont liées aux charges de gestion courante (15 200 €, essentiellement dues aux analyses), aux charges à caractère général (14 353 €) où l'on retrouve les achats de matériel divers, les charges financières (5 143 €) qui sont les intérêts des emprunts en cours, et un virement vers la section d'investissement de 16 563 €.

La section d'investissement est elle aussi équilibrée à hauteur de 57 397 €.

Les recettes correspondent à l'excédent d'investissement reporté (30 271 €), le virement de la section de fonctionnement mentionné ci-dessus, et une nouvelle écriture d'ordre liée aux amortissements, que l'on retrouve aussi en dépenses.

Les dépenses correspondent aux travaux éventuels à réaliser sur le réseau, le financement des études de protection des captages et le remboursement du capital des emprunts en cours.

Le carnaval des enfants

Le Dimanche 1er mars a eu lieu le désormais traditionnel carnaval des enfants de la commune. Plus d'une trentaine d'enfants et leurs parents avaient répondu présents. Après un défilé dans le bourg, permettant de rencontrer les habitants, un loto dans la salle Yves FAURY permit à trois gagnants de repartir avec un lot (appareil photo numérique, réveil MP3 et un puzzle). Une lecture de contes fut effectuée par Jacqueline BESSE et Monique GUERIN, puis chaque enfant présent reçut un livre en cadeau. L'après-midi se termina par un goûter offert par la municipalité et le club des Marguerites de la Leyrenne.



La bibliothèque

Nous proposons de faire une animation autour du thème de «l'école de notre enfance», ce sera aussi l'occasion de se retrouver. Toutes les personnes qui ont fréquenté les écoles de Janaillat et de Souliers pourraient nous aider. Si vous possédez des photos de groupe notamment, pourriez-vous nous les confier afin que nous puissions organiser une exposition (ces photos seront scannées par nos soins et vous serez restituées aussitôt), également si vous retrouvez des cahiers, livres. Nous avons tous été dispersés, aussi si vous avez gardé des contacts avec des camarades qui ont quitté la commune, merci de leur faire signe, nous pourrions tous nous retrouver le samedi 4 juillet pour un après-midi festif

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les jeudis : Monique Duquesne-Guérin et Jacqueline Besse vous y accueillent de 16 à 19 H – Si vous avez des difficultés à vous déplacer, si vous désirez des livres, nous pouvons vous les porter, de même si vous avez des soucis de vision, nous possédons des livres audio

La ferme équestre :

Elle est située au Bourg de Janaillat, à 15 km de Bourgneuf et à 25 km de Guéret.

Cathy SIMONET qui possède le BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien) VOUS accueille toute l'année et vous propose ballades à cheval et poneys, randonnées, baby-poneys sur rendez-vous au 05.55.64.87.78 ou 06.50.52.76.40

Autres activités de la ferme : Elevage de chevaux et poneys – pension et transport de chevaux, débouillage.

Mail : simonet.cathy86@orange.fr – Site Web : cathy.sitew.com

La ferme BIO de FABRICE et NATHALIE :

Elle est située à LA FAYE sur la commune de JANAILLAT. Installation prévue le 1^{er} mai en maraîchage diversifié – Production de plants : tomates, courgettes, aubergines, poivrons, melons, potirons, concombres, etc... Un peu de plantes aromatiques – Pour cette année petite production de légumes de plein champ : choux blancs, choux rouges, choux-fleurs, brocolis, tomates, betteraves rouges, navets, rutabagas, pommes de terre, ail, oignons... etc...

Gros démarrage de la ferme en 2010.

Le calendrier des associations

Dimanche 26 avril	Comité des fêtes	Marché	Janaillat
Dimanche 3 mai	Les Marguerites	Théâtre	Saint-Priest
Jeudi 28 mai	Les Marguerites	Anniversaires 2 ^e Trimestre	Salle Yves Faury
Dimanche 28 juin	Les marguerites	30 ^e anniversaire	Salle Yves faury

Hommage à jean ALEONARD

Le 8 novembre dernier, Jean ALEONARD, Jeannot, nous quittait, après un long combat de près de quatre années contre la maladie. Jeannot est né le 6 août 1938, sur notre commune. Après de brillantes études primaires et l'obtention du certificat d'études avec rang de premier du canton, il exerce le métier d'agriculteur sur la ferme familiale.

A 20 ans, c'est le service militaire. Malheureusement, à cette époque, c'est aussi la guerre d'Algérie, et ce seront 26 mois que Jeannot passera là bas.

A son retour, c'est de nouveau l'exercice du métier d'agriculteur.

C'est aussi son mariage en 1964 avec Edith, et le travail sur les deux exploitations, au Mas et à Rétoueix. Ce seront ensuite la naissance de Jean Luc et de Cécile. Jean Luc prendra la suite sur la ferme en 1994, mais Jeannot continuera tant que ce lui sera possible à l'aider.

Résumer la vie associative de Jeannot est difficile tant elle fut riche.

Ce sont d'abord des engagements dans le syndicalisme agricole, pour la défense des exploitants.

Ce sont aussi des mandats mutualistes : président de la caisse locale de GROUPAMA pendant 37 ans, administrateur de la caisse locale du Crédit Agricole pendant 19 ans.

C'est aussi la présidence de l'ACCA de Janaillat pendant 27 ans, et la présence au sein du conseil d'administration de l'AICA Gartempe Leyrenne pendant 25 ans.

C'est surtout l'engagement auprès du monde des anciens combattants : dès 1980, adhérent de la section de Janaillat, il en devient le président en 1985, et le restera jusqu'au bout. Il est aussi membre, puis vice-président du comité directeur départemental, à partir de 2003. Durant toutes ces années, Jeannot animera la section locale, toujours présent lors des cérémonies commémoratives les 11 novembre et 8 mai, mais aussi à COMBEAUVERT. Ce fut lui aussi qui rendit hommage à tous les anciens combattants lors de leurs obsèques.

Le conseil municipal a souhaité, par cet article, souligner la disponibilité, la gentillesse et le dévouement entre autres qualités de quelqu'un avec qui il a toujours été facile de travailler, avec qui les relations humaines étaient franches et cordiales.

Nous étions très nombreux à accompagner Jeannot lors de ses obsèques, et à écouter le discours émouvant prononcé par monsieur GUILLOTTON, président du comité directeur départemental des anciens combattants.

Nous renouvelons nos condoléances attristées à son épouse Edith, à ses enfants et petits enfants, et à toute sa famille. Jeannot restera présent à jamais dans nos mémoires.

Les Marguerites de la Leyrenne ont 30 ans

En juin prochain, le club des aînés, « les Marguerites de la Leyrenne », fêtera ses trente ans.

C'est en effet en 1979 que sous l'impulsion du conseil municipal, ainsi que de Clément FAURY, ancien maire, et René GIRAUD ancien premier adjoint, que fut créé le club du troisième âge de JANAILLAT, comme on l'appelait alors.

René GIRAUD en fut le premier président, Clément FAURY président d'honneur. Il est émouvant de penser que parmi les premiers adhérents se trouvaient des anciens combattants de la Grande Guerre 1914/1918.

Le club fut rapidement affilié à la fédération départementale des Aînés ruraux, consacrant ainsi son implication dans le maintien à domicile de nos anciens.

A l'assemblée générale 1981, René GIRAUD passait la main à « Nénette » BATOUX qui resta présidente jusqu'en 1991, date à laquelle ce fut Léon LIEUGAUD qui la remplaça. Ce fut ensuite madame THIFON qui présida aux destinées du club de 2001 à 2003. Paulette PEYNY a pris la suite jusqu'à nos jours.

Il est difficile de résumer en un article toutes les activités d'une telle association. Mais l'aspect convivial, les relations humaines, le soutien mutuel sont les bases de son action. Il n'est dès lors pas surprenant de constater la richesse et la diversité des animations, qui bénéficient de l'implication d'un grand nombre de bénévoles. Cette implication du club s'est aussi retrouvée dans le « jumelage du cœur » avec ENNERY, commune de Moselle dont de nombreux enfants furent accueillis à JANAILLAT durant l'occupation allemande.

Aujourd'hui, « les Marguerites de la Leyrenne » restent dynamiques, malgré la disparition des précurseurs, la maladie de certains qui ne peuvent plus se déplacer, les difficultés à attirer les jeunes retraités. De nouveaux adhérents se sont inscrits, venant parfois de communes avoisinantes. Les activités traditionnelles ont toujours autant de succès, de nouvelles animations se créent.

Le club bénéficie de l'aide de la municipalité, qui lui verse une subvention et lui met à disposition la salle Yves FAURY pour ses animations et rencontres.

Souhaitons longue vie aux « Marguerites de la Leyrenne » et à ses adhérents

Eléments du patrimoine

Un inventaire du patrimoine de Janaillat a été réalisé durant l'année scolaire 2007-2008 par des étudiants de l'université de Limoges en Licence de Géographie – parcours valorisation du patrimoine rural.

Dans ce numéro, quelques éléments de notre patrimoine archéologique :

Monuments mégalithiques : le dolmen de Peyrat

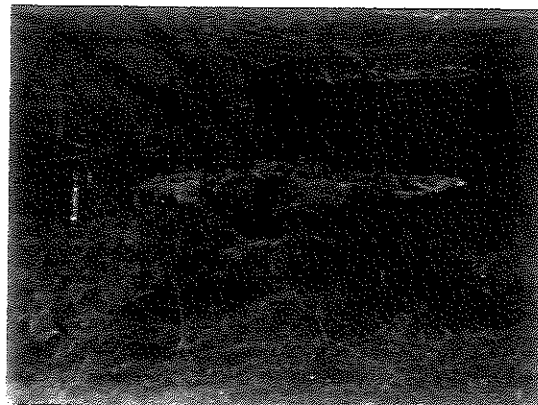
Le dolmen est situé dans le village de PEYRAT au lieu-dit Les Buiges Noires. Il se trouve sur le flanc d'une butte qui était exploitée comme carrière de granite autrefois. Il est situé à une altitude de 480 m.

Ce dolmen est constitué d'une dalle en couverture, de 2 supports (orthostates) parallèles. Il y a également un autre support qui serait peut-être une dalle de chevet. Enfin un quatrième bloc est présent mais son rôle est indéterminé. Ce dolmen a été découvert par Madame GAUTRAND.

Une fouille a été réalisée en juillet 1972, ceci a permis de découvrir ce qui se trouvait dans la chambre.

Voici le mobilier : 140 tessons dans la chambre et 42 à l'extérieur, 1 pointe, 3 éclats en silex, des fragments d'os, des tessons de poterie, *tegulae*. Ces objets sont conservés au musée de Guéret.

Ce dolmen se serait trouvé sur un tertre mais il reste difficile à voir sur le terrain. La datation est approximative. Il daterait du néolithique final.

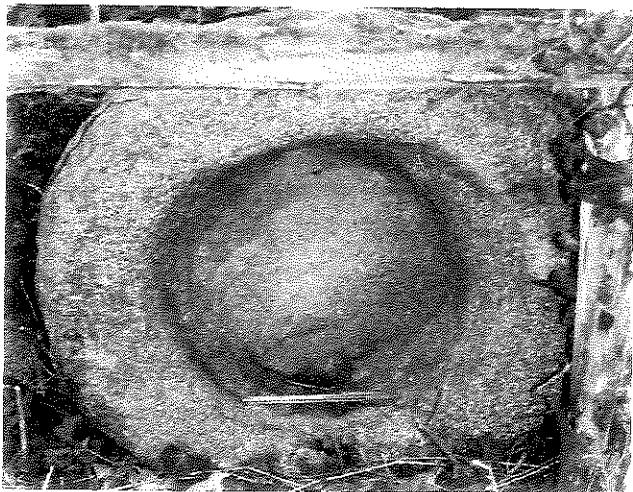


Funéraires : Coffre :

L'incinération est le mode de sépulture le plus représenté en Creuse, les cendres du défunt sont recueillies puis posées dans une urne en verre ou en terre cuite puis elles sont mises dans une fosse ou dans un coffre en pierre appelé coffre funéraire ou cinéraire.

Le coffre est composé d'un couvercle reposant sur une base creusée d'une cavité dans laquelle était disposées les cendres ou l'urne les contenant. Ils étaient complètement ou partiellement enterrés.

Il a été retrouvé 11 coffres funéraires à Janailat. Aujourd'hui, la plupart de ces coffres sont laissés à l'abandon ou conservent une fonction ornementale : ils sont utilisés comme pot de fleurs.



*L'un des coffres les mieux conservés
de la commune est celui de Mr COMBAUD
à La Vacheresse*

Sépultures :

Grâce à de la documentation de la DRAC, nous avons appris l'existence de cinq sépultures sur le territoire de Janailat. Ils se situeraient sur les villages de La Vacheresse, Villatanges, Le Chassin, Le Dognon et souliers.

Malheureusement, une fois sur le terrain, nous n'avons pas vu la trace de ces sépultures. Nous pensons qu'il s'agit de tertres ou de tumuli. Les tumuli sont des tertres artificiels qui recouvrent une ou plusieurs tombes. Ils sont inaccessibles car ils se situent dans des terres mise en culture et d'élevage (bovins)

Etat civil

Décès :

Gilbert CHAUTARD, le 18 décembre 2008 (82 ans)

Amélie LACROIX, veuve MAUME, le 16 février 2009 (86 ans)

Denise COTTON, veuve PEINTURIER, le 12 mars 2009 (87 ans)

Monsieur le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs sincères condoléances aux familles

Afin de faciliter l'édition de ce bulletin, nous demandons aux responsables des différentes associations de déposer à la mairie les dates, articles et photos de leurs animations au fil de l'eau

Mairie de 23250 JANAILLAT – Téléphone : 05 55 64 40 99 – Fax : 05 55 64 43 75 – Mail mairiejanailat@wanadoo.fr
Ouverture : Lundi-mardi-jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 – Mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00
Agence Postale communale : ouverte tous les matins aux heures d'ouverture de la mairie